

Reçu le 13/12/2010

2389

Commune de SAINT MARTIN DES LAIS 03

L'an deux mil dix, le 26 Novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Louis BARDET, Maire de la Commune de Saint-Martin-des-Lais 03.

COURRIER RÉSERVÉ
PRÉFECTURE DE L'ALLIER

Présents **BARDET NOIZETTE BAILLON DEVEAUX TRICOT VENDANGE SAMUEL BOHY ROBERT.**

2 NOV 2010

Absents excusés : Mme Ricour a donné procuration à Mr Bohy

DOCUMENT DÉPOSÉ
LE 30 NOV. 2010 N°2
A LA PRÉFECTURE DE L'ALLIER

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10

	Info	Exécution
AB		X
SG		
DE		
SD	X	
MIC	X	
DDT	X	

Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre Montmarault (A71) et Macon (A6), l'Etat a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4 février 2011, une procédure de débat public. Les Réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des communes concernées par les 90 km du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants :

- Un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5 %, correspondant au double ce celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids lourds, si ce taux se maintenait.
- La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements.
- Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71 - A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés.
- Un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours, aires de service et d'arrêt ...) et à la bonne irrigation des territoires traversés.

Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le Conseil Municipal..... de **S. MARTIN DES LAIS** réuni le **26.11.2010** déclare :

- L'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier
- Son accord avec la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que le parti d'aménagement retenu doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (PDMI, Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires 2010 - 2014).
- La nécessité de prévoir des aménagements de sécurité efficaces dans l'attente de la mise en service de cette route express à 2 x 2 voies et de poursuivre les travaux d'aménagement

Le Conseil Municipal..... s'engage à mobiliser l'ensemble des citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de RCEA.

FAIT ET DELIBERE le 27 Novembre 2010

Le Maire



Commune de SAINT MARTIN DES LAIS 03

L'an deux mil dix, le 26 Novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Louis BARDET, Maire de la Commune de Saint-Martin-des-Lais 03.

Présents : BARDET NOIZETTE BAILLON DEVEAUX TRICOT VENDANGE SAMUEL BOHY ROBERT.

Absents excusés : Mme Ricour a donné procuration à Mr Bohy.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10



La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquents en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal de **ST MARTIN - des - LAIS**

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

- manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Fait à St Martin des Lais; le 27/11/2010

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 27/11/2010 et de la publication le 27/11/2010

Fait à St Martin des Lais



Le Maire